MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DLP29-8-88030591
®
Avertissements agricoles

EDITION ARBO. VITI.

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

RÉGION RHÔNE-ALPES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

Tél. : 78.63.25.65

165, rue Garibaldi -Bât. B- B.P. 3202 - 69401 LYON CEDEX 03

ABONNEMENT ANNUEL : 125 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

1er Août 1988 N° de série continue 364 Bulletin n° 18

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE : début du deuxième vol prévu pour les premiers jours du mois d'août.
CAPUA : le deuxième vol est en cours.
MINEUSE CERCLEE : les mines issues du second vol sont visibles.
COCHENILLE DU MURIER : prévoyez une application au début du mois d'août.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les papillons de la deuxième génération sont attendus durant les premiers jours du mois d'août.

Date d'application des produits ovicides (DIMILIN - DART - INSEGAR) Valence, Vernoux en Vivarais.... le 3 août.

Colombier le Jeune, Annonay, St Sorlin, Chanas, Jarcieu, Chavanay.... le 5 août.

Maclas, Chagnon, Région Lyonnaise.... le 7 août.

Ain (Flaxieu), Savoie (La Motte Servolex, Werrens Arvey, Châteauneuf...) le 9 août.

Haute-Savoie (Ayse, Groisy, Metz...) le 10 août.

Pour l'emploi des larvicides attendez un prochain bulletin.

MINEUSE CERCLEE

Sur des arbres non traités, les éclosions sont visibles dans tous les secteurs de la région.

Quelque soit le produit employé une deuxième application est nécessaire pour lutter contre cette deuxième génération.

Cette seconde intervention se situe 15 jours après la première.

TORDEUSE DE LA PELURE (CAPUA)

Dans le secteur de Valence le deuxième vol a débuté le 17 juillet et s'est intensifié à partir du 25 juillet.

Dans la région Lyonnaise, le second vol a commencé le 27 juillet.

La lutte contre cette génération s'avère nécessaire, lorsqu'on observe plus de 5 % de dégâts sur pousses (dégâts issus de la première génération).

Dans la moyenne Vallée du Rhône, intervention possible dès le 3 août, en région Lyonnaise intervenez à partir du 5 août.

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

Produits utilisables :

biphenthrine	:	TALSTAR FLO
cypermethrine	:	NOMBREUSES SPECIALITES
deltamethrine	:	DECIS, DECIS FLOW
fenpropathrin	:	DANITOL (homologué sur Tordeuses)
fluvalinate	:	KLARTAN (homologué sur Tordeuses)
méthidathion	:	ULTRACIDE
méthomyl	:	LANNATE
perméthrine	:	AMBUSH. PERTHRINE
phosmet	:	IMIDAN

Ces produits sont efficaces contre le carpocapse.

Sur poirier, préférez le KLARTAN ou l'IMIDAN sous réserve de contrôler les populations de psylles

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Dans les pièges sexuels, les prises les plus importantes sont enregistrées dans les secteurs de St Sauveur de Montagut et St Laurent du Pape ; ailleurs les prises sont régulières, mais elles se situent à un niveau plus faible.

Aussi, sur les variétés qui seront récoltées à la fin du mois d'août, effectuez une seconde application.

POURRITURE DES PECHES

En raison des conditions climatiques actuelles, deux applications (30 jours et 15 jours avant récolte) sont nécessaires.

Produits utilisables :		Délai d'emploi avant récolte :
bénomyl 30 g de ma/hl	BENLATE	sans délai avant récolte
carbendazine 30 g de ma/hl	Nomb. spéc.	sans délai avant récolte
iprodione 75 g de ma/hl	KIDAN-ROVRAL	délai : 15 j avant récolte
procymidone 75 g de ma/hl	SUMISCLEX	délai : 8 j avant récolte
triforine 33,25 g de ma/hl	SAPROL-DENARIN	sans délai avant récolte
vinchlozoline 50 g de ma/hl	RONILAN	sans délai avant récolte

COCHENILLE DU MURIER SUR PECHER

Les larves de la deuxième génération seront visibles durant la première semaine du mois d'août.

Dans la moyenne Vallée du Rhône intervenez à partir du 4 août et en région Lyonnaise à partir du 6 août.
Produit utilisable : méthidathion : ULTRACIDE 20 bouille à la dose de 200 g/hl de spécialité commerciale.

TOUS ARBRES FRUITIERS

ACARIENS ROUGES

* pêchers : surveillez les vergers déjà récoltés : dans la région de Valence les premiers oeufs d'hiver déposés sur rameaux ont été observés. Afin de diminuer ces pontes et de limiter les populations pour la campagne 1989, appliquez un acaricide actif sur larves et adultes.

* pommiers - poiriers: de nombreux vergers ont reçu un acaricide aussi le pourcentage de feuilles ocupées par des formes mobiles varie de 0 % à 40 %.

Dans les autres cas, il est souhaitable d'appliquer un acaricide dès à présent.

.../...

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE : fin de la 2ème génération
ACARIENS : surveillez les attaques tardives
BOTRYTIS (rappel) : 3ème traitement avant véraison
MILDIOU : traitement de couverture au cuivre

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Les vols de deuxième génération se terminent dans la plupart des régions.

Dans la Loire des captures d'Eudémis notables ont encore été observées le 26 Juillet dans le Forez.

Le troisième vol d'Eudémis n'a pas encore débuté à Tain l'Hermitage.

Préconisations : surveillez encore attentivement les éventuelles attaques de vers de la grappe tardifs.

Si vous observez 10 % de grappes ayant des perforations, intervenez immédiatement avec un produit curatif.

ACARIENS Sur les parcelles traitées précocement, une deuxième intervention peut être nécessaire si vous observez 30 % de feuilles portant au moins un acarien.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE

La lutte contre ce ravageur peut être arrêtée sur les vignes mères de greffons (à condition que les traitements précédents aient été bien réalisés).

Sur les pépinières la lutte sera poursuivie jusque vers le 15 - 20 août.

CICADELLE VERTE

Intervenez si vous observez 50 larves pour 100 feuilles.

BOTRYTIS (rappel) : Le troisième traitement doit être fait avant véraison (environ 20 jours après la fermeture de la grappe) avec du SILBOS ou une autre imide (SUMISCLEX, RONILAN, KIDAN, ROVRAL).
Attention : ne pas mélanger le SILBOS avec du cuivre et attendre 3 à 4 jours entre un traitement SILBOS et un traitement au cuivre (risque de dépôts marron).

MILDIOU

Dans les parcelles saines un traitement de couverture cuprique ou organocuprique peut être effectué. Si ce traitement était lessivé il devra encore être renouvellé. Dans les parcelles présentant de nombreuses taches, une protection soignée devra être poursuivie jusqu'à fin août pour éviter une perte de feuilles trop précoce.

OIDIUM

Sur les cépages sensibles un dernier traitement devra être effectué début août.